Besançon le 21 mai 2024

Objet : Appel à candidatures pour le poste de Trésorier

Mesdames,

Messieurs,

Lors du renouvellement du conseil d’administration du Comité interdépartemental en octobre 2024, le poste de Trésorier sera vacant, la titulaire du poste ne souhaitant plus poursuivre cette mission pour la prochaine mandature.

Cet appel à candidatures spécifique a pour objectif d’assurer le remplacement du poste qui requière une expérience référencée dans cette fonction avec de bonnes connaissance en comptabilité et finance.

Trésorier : quel est son rôle ?

Le rôle du trésorier, [encadré par les statuts](https://www.helloasso.com/blog/redaction-des-statuts/) et complété par le règlement intérieur, consiste à :

* Définir les objectifs des dépenses à engager pour réaliser le programme d’activité ;
* [Préparer le budget prévisionnel en accord avec les objectifs à court, moyen et long terme](https://www.helloasso.com/blog/comment-faire-un-budget-previsionnel-les-point-cles/) ;
* Proposer les objectifs à atteindre sur le plan des ressources ;
* Émettre des propositions nécessaires à une gestion saine et équilibrée des finances.

Les missions du trésorier d’association

* Encaisser les cotisations versées par les membres ;
* Faire le suivi des dépenses et classer les pièces justificatives y afférentes ;
* Classer et archiver les documents comptables ;
* Sécuriser les mouvements de fonds et les flux financiers : dépenses, remboursements de frais, investissements, salaires, etc.
* Gérer [le compte bancaire](https://www.helloasso.com/blog/comment-ouvrir-un-compte-bancaire-pour-son-association/) (suivi des dépenses de la banque) et assurer le rôle d’interlocuteur auprès de la banque ;
* Gérer les relations financières en interne et avec les tiers ;
* Produire et diffuser l’information financière.
* Participer à l’élaboration des dossiers de [demande de subvention](https://www.helloasso.com/blog/comment-obtenir-des-aides-publiques/), notamment le budget prévu pour chaque activité ;
* Établir les comptes annuels et [le rapport financier](https://www.helloasso.com/blog/rapport-financier-dune-association-kesako/)

La gestion de la paie du personnel salarié et la tenue de la comptabilité (enregistrement des écritures, production du bilan, compte de résultat et facturation) seront déléguées à 2 prestataires extérieurs.

Le trésorier sera l’interlocuteur auprès de ces 2 prestataires et assurera le suivi de leurs missions.

La disponibilité pour se déplacer (réunions du Bureau, du conseil d’administration, assemblée générale) est requise pour remplir ces missions.

A noter, un trésorier adjoint volontaire pourra le seconder dans ses missions.

J’invite votre association à m’adresser la lettre de candidature et de motivation de votre candidat (e) par courriel à mon intention au plus tard le 15 juillet 2024.

Les candidats seront invités à un entretien avec le Président et la Trésorière pour parfaire leurs dossiers de candidature.

Les candidatures seront présentées au conseil d’administration du Comité interdépartemental puis soumises au vote à la réunion de septembre.

Vous remerciant pour l’engagement de votre représentant(e) au sein de cette instance.

Amicalement

**Walter GROCHULSKA**

Président FSCF C 25 70 90

cd-257090@fscf-bfc.fr